

# Tenir le Cap

Le budget de Rochecorbon a été voté le 27 mars dernier. Dans le contexte économique actuel, la commune a été contrainte d'augmenter de façon mesurée, la part communal de la taxe foncière pour garantir son service public tout en continuant d'investir pour le bien-être de ses habitants.

## Une recherche active de subventions

La commune atteint un taux de 77% de subvention sur son plan d'investissement pour l'année 2024.

## Une dotation globale de l'État qui stagne

L'état n'indexe pas sa dotation sur l'inflation.

Recettes usagers : 0,48 M€

Subvention : 0,78 M€

Dotation : 1,51 M€

Autres : 1,65 M€

Impôts et Taxes : 2,36 M€

## RECETTES

## Une hausse contenue de la taxe foncière

La suppression de la taxe d'habitation et la stagnation des dotations de l'État, ainsi que la hausse des énergies et des services extérieurs ont conduit la commune à dépendre de la taxe foncière pour près de 35% des recettes de fonctionnement. En 2024, le taux passera de 35,16% à 36,92% (+5%).



Budget de Rochecorbon  
6,78 M€

